

Entreprise : les liens du sol

L'individu se déplace, l'entreprise aussi. La mondialisation a provoqué la délocalisation de la production de nombreuses entreprises vers des pays qui offrent des ressources nouvelles ou des opportunités de marchés par rapport au pays d'origine.

Si l'industrie franc-comtoise n'échappe pas à la règle, elle reste au premier plan sur l'échiquier national : elle représentait 20,4 % des emplois de la région fin 2013 et 21,6 %

de sa valeur ajoutée fin 2012 (source INSEE), ce qui vaut à la Franche-Comté son titre de première région industrielle de France.

Parallèlement à ce mouvement, certaines fonctions de service des entreprises ont été déléguées à des sous-traitants ou délocalisées. Quels sont les déterminants de la localisation des fonctions de services, notamment en Europe ? Et dans quelle mesure les choix d'implantation de ces fonctions de services influencent-ils l'activité de l'entreprise cliente, et par ricochet son territoire d'implantation ?

La localisation des activités productives et les interactions entre industrie et services et leurs conséquences sur le développement territorial sont au cœur des travaux de Nathalie Kroichvili, enseignant-chercheur en sciences économiques à l'UTBM et membre du laboratoire IRTES, qui ajoute ici à ses compétences celles de Fabienne Picard et celles développées par Marie-Line Duboz et Julie Le Gallo au CRESE, le Centre de recherche sur les stratégies économiques de l'université de Franche-Comté. « Les services intégrés dans les entreprises s'externalisent depuis que ces dernières ont choisi de se recentrer sur leur cœur de métier dans les années 1980 et 1990 », explique-t-elle.

La gestion de la paie, la cantine, l'entretien des espaces verts, la logistique ou la R&D quittent ainsi le giron de l'entreprise locale et renaissent sous la forme de filiales ou de sociétés de services indépendantes qui, pour certaines, suivent le chemin emprunté par l'outil de production quelques années ou décennies auparavant, traversant les frontières au gré des opportunités. La proximité concerne essentiellement les services



Photo Techna-hon - Territoire de Belfort

opérationnels, comme la maintenance de premier niveau ou l'entretien des locaux, qui nécessitent le recours à des prestataires sur place. Pour les services avancés, à forte valeur ajoutée, comme l'ingénierie ou le conseil, il n'existe pas de tendance franche, la nature de la relation de service et le niveau d'exigence de l'entreprise déterminant les pratiques. « En tout état de cause, souligne Nathalie Kroichvili, les entreprises comtoises savent pallier l'absence d'un service de proximité en s'adressant ailleurs. Le manque de prestataires n'est pas forcément un obstacle au développement des entreprises lorsqu'elles choisissent de rester sur leur territoire. »

Cependant, il est opportun de maintenir sur place des relais, des « passeurs de connaissances » capables d'intégrer localement l'apport de prestations fournies ailleurs, soit par des sociétés qui pourraient exercer leurs compétences dans des niches complémentaires à l'activité des grandes sociétés de services, soit par le développement de fonctions tertiaires avancées au sein de l'entreprise. C'est peut-être le chaînon manquant pour espérer « pérenniser un territoire industriel dans une économie de la connaissance où les relations local / global se redéfinissent », comme le souhaite Nathalie Kroichvili, s'inspirant de l'analyse de Jean-Benoît Zimmermann. Pointant l'intérêt pour l'entreprise de construire des ressources spécifiques à long terme plutôt que naviguer au gré des opportunités, l'économiste prône la création d'une « communauté de destins » dans laquelle l'entreprise inscrirait sa dynamique d'innovation dans un contexte de connaissances et de savoir-faire spécifiques à un territoire.